



MATERIEL FINANCÉ  
PAR LES COTISATIONS  
DES SYNDIQUÉS CGT

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR  
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 20 Mai 2019

## LA POSTE - BSCC - PIC - Compte rendu de la réunion plénière du 10 mai 2019



# PEANUTS

## POUR LES PERSONNELS DES PIC !!!

A la réception des dossiers de cette plénière, la CGT avait déjà quelques doutes sur la volonté de la DRIC de faire progresser les conditions de travail des agents, le pouvoir d'achat des postiers, la révision de la CDSP de 2006 (*Commission de Dialogue Social sur le 1er accord PIC*), la reconnaissance des nouveaux métiers, le PDM (ex PDE plan de déplacement des entreprises).

Le déroulement de cette plénière nous a prouvé une fois de plus que la CGT avait raison!

**RIEN, RIEN, RIEN, A SE METTRE SOUS LA DENT, POUR LES PERSONNELS DES PIC !!!**

Les représentants CGT ont débuté la plénière en lisant leur déclaration préalable (*jointe à ce tract*) rappelant les revendications du personnel :

- ➔ GRADE DE BASE 2-1
- ➔ PRIME DE TECHNICITE
- ➔ COMPENSATION DES VEILLES DE FERIES POUR LES AGENTS DE NUIT - (Temps complet / Temps partiel)
- ➔ INDEMNITE DE NUIT à 3 EURO
- ➔ AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL
- ➔ CDISATION DE TOUS LES CDI INTERIM et INTERIM

La DRIC reste sur ses positions archaïque :  
Pas de grade de base 2-1 (même pas 1-3).  
La DRIC va continuer à recruter en 1-2 (*alors qu'en même temps dans les CSRH, le 2-3 devient lui, le grade de base et une prime de 800€ est attribuée aux agents*) et toujours pas de prime pour les 12 000 agents des PIC.



La CGT a dénoncé la modification du mode de calcul des congés en lien avec le nouvel outil GTM.

Elle a rappelé qu'une pétition intersyndicale unitaire a circulé dans les services de la Pic de WISSOUS et dans d'autres PIC pour demander l'abandon de cette modification. La CGT a rappelé à la DRIC que les agents risquent de perdre des congés très précieux avec ce changement au profit de La Poste et de fait, de ne plus avoir 5 semaines entières de congés. L'intervention de la CGT a permis aux agents de la PIC DE WISSOUS de voir le projet GTM (*la bascule des congés à 30 jours*) repoussé au 1 janvier 2020 !!

La CGT demande que le calcul des congés se fasse avec 6 CA par semaine et que le vol du repos de cycle sur une fin de congé soit abandonné.

Les seuls points abordés dans cette plénière concernant les agents en production furent :

- Les nouveaux intitulés de fonctions des agents :

Tout le monde s'appellera ÉQUIPIERS

- Du 1-2 au 2-1, vous serez des équipiers tout simplement et du 2-2 au 2-3 des ÉQUIPIERS RÉFÉRENTS.

Super, cela va beaucoup améliorer les conditions de travail !

Ben oui ! puisque vous faites tous la même chose !

**QUELLE RECONNAISSANCE DE LA PART DE LA BSCC !  
LE TON ÉTAIT AINSI LANCÉ !**

## POLYACTIVITÉ COMPLÈTE, FIN DES MÉTIERS DANS LES DÉFINITIONS DES FONCTIONS:

### QUELLE ÉVOLUTION ???

#### La révision de la CDSP de 2006 pour une cible 2021 :

Entre 2006 et 2010, l'effectif classe 1 devait représenter 54 % du personnel dans les PIC. La DRIC propose de baisser la représentation de la classe 1 à 45 % cible 2021.



*On y est déjà, donc pas d'évolution jusqu'à 2021.*

Nous avons également rappelé que les agents subissent des métiers qui ont évolué en compétence, technicité, adaptabilité permanente, qui sont formés aux optimum 1 et 2.



*On demande l'éradication de la classe 1 et le passage en 2.1 pour tous les personnels avec repyramidage*

Entre 2006 et 2010, l'effectif classe 2 devait représenter 34 % du personnel dans les PIC. La DRIC propose d'augmenter la représentation de la classe 2 à 55 % cible 2021.



*Là aussi, on ne se fera pas arnaquer sur cette annonce car nous sommes déjà à ce niveau-là.*

*Donc pas ou peu d'évolution là-aussi.*

Tout le reste de la plénière ne fut que du bla bla, ne concernant qu'une présentation de réorganisation de l'organigramme du directeur aux services supports



**!** *Services supports qui ont le droit de se faire quelques soucis de par les échanges, tout comme les chefs d'équipe qui verront une partie de leur contenu de fonction se diriger vers les équipiers référents.*

La DRIC nous assure que les chefs d'équipe seront toujours maintenus avec des équipes de 30 agents maximum.

#### Où va t-on ?

► **Des services qualités attaqués, des techniciens qualités qui existeront ou pas suivant les PIC.** Le choix sera déterminé en fonction de la dimension des sites (tant pis pour la qualité de service...).

► **Des formateurs** qui seraient amenés à former sur plusieurs PIC. **La CGT a demandé au minimum, le maintien des formateurs sur un site initial et non multi-sites !**

► **Des RRH** qui n'auraient pas les outils nécessaires pour répondre aux demandes des agents et devraient passer par les CRSH afin d'avoir des réponses concrètes. **La CGT a demandé un assistant RH au minimum par flux et que la BSCC donne les moyens en formation au collègue afin qu'il soit en capacité de répondre sereinement aux agents comme auparavant lorsqu'il y avait les Bureau d'ordre !!**

**Conclusion: DES SERVICES SUPPORT DANS LE VISEUR DE LA DRIC !**

..... A suivre.

### MAIS RIEN SUR LA PRODUCTION !!!

En fin de séance, les Organisations Syndicales, à l'unanimité, ont dénoncé le vide dans ce dossier sur les points les plus important pour le personnel :

- ➔ l'amélioration des conditions de travail
- ➔ L'éloignement des PICS dans des zones industrielles loin de tout (PDM)
- ➔ Les effectifs et recrutements en PIC
- ➔ La reconnaissance et l'évolution des nouveaux métiers en PIC
- ➔ La reconnaissance de la polyactivité imposée et du niveau de technicité demandé

La CGT ne sait pas par avance si des organisations syndicales vont quand même trouver des satisfactions de cette plénière.

Pour la CGT, la DRIC se moque des 12 000 postiers qui travaillent dans les PIC, elle ne répond en rien aux revendications des personnels à part niveler les grades vers le bas, supprimer des postes, accroître le lean management .

**QUEL EST L'AVENIR DU COURRIER POUR NOS DIRIGEANTS?  
A LA CGT, ON SE POSE SÉRIEUSEMENT LA QUESTION.**

## Déclaration de la CGT en préalable à la plénière du 10 Mai 2019

Nous voici réunis pour la deuxième plénière PIC des négociations 2019. La CGT y vient une fois de plus avec le cahier revendicatif des postiers.

### A savoir :

- Grade de base 2-1

pour une reconnaissance de la polyactivité imposée (tous les agents pilotent ou exercent le fonction de pointeurs sur les quais), des nouveaux métiers dans les PICS, et de l'évolution des technologies industrielles comme vous le citez si bien dans le dossier. Dans les PICS, vous devez cesser de tirer les grades vers le bas. **La CGT ne vous laissera pas faire.** Financièrement, le grade de base 2-1 ne sera pas un coût élevé pour la DRIC (moins de 4000 agents à régulariser). Après que La Poste ait reconnu le grade de base 2-3 pour les services RH, 2-1 à La Banque Postale, 2-1 au Réseau, **il est temps de faire de même au Courrier.**

- Prime de technicité

en lien avec les nouvelles organisations de travail, les nouvelles machines de tri, notamment les machines de tri TTF qui ont migré des PPDC en PIC, les agents classe 1 formés sur les optimums 1 et 2, et aujourd'hui vous nous annoncez l'arrivée de TTF 24 tasseurs (**! petit rappel en PPDC il faut être 2.1 pour les piloter**)

- Compensation des veilles de fériés

pour les personnels de nuits (temps complet et partiel) sur la durée de la vacation. Il faut mettre un terme à la discrimination que subissent les agents de nuit depuis la parution du BRH de Février 2017.

- Indemnité de nuit à 3 euros.
- Amélioration des conditions de travail
- CDIisation de tous les personnels précaires.

→ Concernant les nouvelles fiches de poste tout comme la refonte de la structure fonctionnelle, la CGT exige la suppression de la classe 1 en lien avec la revendication du grade de base 2-1. D'ailleurs les nouveaux intitulés de fonctions nous conforte dans notre revendication puisque du 1-2 au 2-1, tous les agents seront des équipiers. Disparition des métiers dans les intitulés de fonction.

→ Déploiement des UAP : La CGT comme nous l'avons développé lors de la CDSP du 7 février 2019, n'acceptera pas une augmentation supplémentaire des pressions sur

les agents. Le travail en équipe doit être un épanouissement pour les agents et non un stress. Les vocabulaires « productivité » et « règles de vie dans les UAP », dans le dossier de présentation des UAP présenté aux OS, ne sont pas acceptables quand on connaît les niveaux de règles déjà en vigueur et les objectifs trop élevés à atteindre. En mettant en place cette organisation de travail, qui n'est, ni plus ni moins que la méthode agile du Lean management, c'est pour vous une manière, de minimiser les besoins en termes d'emplois en boostant l'auto-remplacement, de bafouer les missions de CHSCT en termes de santé et sécurité au travail, de minimiser le dialogue social avec les OS.

**Vantée par nos directeurs chaque année lors des vœux, mais vite oubliée par la suite, la CGT ne bradera pas la qualité de travail rendu année après année par les agents.**

**Les agents des PICS méritent autant de reconnaissance que les autres métiers. Le poids du courrier, même s'il baisse, reste encore très proche de la moitié de chiffre d'affaire de La Poste. Vous devez en tenir compte.**

L'argent trouvé en fin d'année dernière pour la prime dite "MACRON" nous prouve que de l'argent il y en a aussi pour les PIC.

→ Conditions de travail en lien avec les projets PICS :

la CGT vous demande l'arrêt de recherche de productivité pour tout projet. Si vous ne souhaitez pas que l'hémorragie des TMS, des CM, voire des AT ne s'accroît, même s'il y a eu une baisse sensible des AT sur l'exercice 2018 (aucun AT d'intérimaire reçu par les membres CHSCT, il faut le mentionner), il faut que vos actes correspondent à votre communication. Il faut aussi écouter la CGT qui vous interpelle depuis plusieurs mois pour ne pas dire années sur l'amélioration des conditions de travail. Pour rappel, il a malheureusement fallu des préavis de grève en 2017 et 2018 pour déclencher les premières négociations sur les PIC depuis l'ouverture de celles-ci.

**Comme vous le savez, la CGT ne lâchera pas ces revendications et fera tout son possible pour les atteindre.**

**Le pouvoir d'achat des postiers en PIC ainsi que leurs conditions de travail sont une des principales préoccupations pour la CGT.**

La CGT et le personnel attendent toujours des réponses à nos déclarations préalables des 7 et 13 février ainsi qu'aux courriers suivants :

- Retour des CHSCT des 7 PIC pilote des UAP, lettre adressée au Directeur des ressources Humaines de la Branche Service Courrier Colis en date du 29 Janvier 2019.
- Sur les compensations des jours de repos de cycle tombant sur une veille de fériés pour les agents de nuit, lettre adressée au Directeur Général Adjoint du Groupe La Poste le 27 Mars 2019.

**L'absence de réponse à nos différents courriers ne correspond pas à votre communication sur le respect du dialogue social à La Poste.**

Nous condamnons aussi la prise en compte des critères d'absentéisme tels que grèves, CM, JAS, ASAI,... lors de la mise en place de challenge ou de prime dans les différents sites. Comme par exemple à la **PIC DE CLERMOND-FERRAND**.

**Nous vous alertons également sur des problématiques à la PIC de WISSOUS** où la CGT a interpellé la direction sur un accord local en ce qui concerne le remboursement des frais de transport en commun et pour ceux qui utilisent leur voiture personnelle. Accord qui s'étend aussi à la PIC de GONESSE et certaines PPDC et STM. En effet, cet accord local perdure depuis des années. C'est une spécificité pour les agents avec une fin de service après 21 heures et une prise de service avant 6 heures (accord mis en place vers 2010.)

**Nous vous alertons également sur la mise en place du logiciel GTM.**

Avec la mise en place de celui-ci, lors de la modification de

la méthode de calcul des congés, il est apparu très clairement chez les agents de la PIC de WISSOUS qu'ils seraient déficitaires en CA pour les congés déjà posés. A cette problématique, la direction leur aurait répondu qu'il est impossible d'être déficitaire en nombre de CA sur MaBoxRH et que si cela devait se produire, ils seraient inscrits soit en grève ou en AI.

**Pour la CGT il est inacceptable que des congés soit retirés et transformés en grève ou absence irrégulière** alors que l'annonce de cette modification est parvenue aux agents bien après les réponses et la pose des congés d'été sur Ma-boxRH. Mais au-delà de la PIC DE WISSOUS, vous n'êtes pas sans savoir qu'une pétition intersyndicale majoritaire a circulé dans les services pour dénoncer cette nouvelle méthode de calcul des congés. Car nous savons bien que le but de la mise en place de ce nouveau logiciel est de grignoter des congés aux agents lorsque leur période de congés se terminera par un JNT.

Il est aussi inacceptable de répondre aux agents, que vous utiliserez le droit de grève pour combler et couvrir les périodes de congés déjà accordées et posées !

**Nous aimerions avoir une explication claire et précise sur cette situation inacceptable.**

Nous vous rappelons aussi que les quatre organisations syndicales de la PIC vous ont demandé une audience afin de vous remettre deux pétitions concernant justement le droit aux congés sur la/les PIC, la première demande date d'il y a plus d'un mois sans aucune réponse de votre part...

**Une fois de plus, nous sommes obligés de condamner le manque de respect du dialogue social à La Poste ou à la DRIC.**

**Nous exigeons des réponses aux courriers ainsi qu'à la demande d'audience intersyndicale concernant les congés à la PIC DE WISSOUS.**

**Bulletin de contact et de syndicalisation CGT**

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	